Cinquantième année. - N ° 233 A 30 novembre 2016

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2090

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

433 628 773 RCS Paris.
ANAFOR.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 14220.00 EUR.
Adresse : 126, avenue de Wagram, 75017 Paris.
Précédent propriétaire : 433 628 773 RCS Paris. **ANAFOR.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : AFORTIORI Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 80 rue Andre Karman 93300 Aubervilliers Capital : 40000.00 EUR Numéro unique d'identification : 394191852 Lieu d'immatriculation : Bobigny. Société absorbee : ANAFOR Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 126 avenue de Wagram 75017 Paris Capital : 14220.00 EUR Numéro unique d'identification : 433628773 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 463290.00 EUR - passif de 5466.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La parité de fusion, arrêté selon les méthodes définies dans le projet de traité de fusion, serait de 1,35 soit 135 parts sociales de la société AFORTIORI pour 100 parts sociales de la société ANAFOR. En rémunération et représentation de l'apport-fusion effectué par la société ANAFOR, la société AFORTIORI procèdera à une augmentation de son capital social d'un montant de 42 680 euros , par création de 1067 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 40 euros chacune, entièrement libérées, directement attribuées à l'associé unique de la société ANAFOR, société absorbée. . Montant de la prime de fusion : 415144.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 10.11.2016. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société AFORTIORI : 17.11.2016 (au greffe du tribunal de commerce de Bobigny). Pour la société ANAFOR : 28.11.2016 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..